

LISTE DES DÉCISIONS DU CONSEIL DE ZONE DE WALLONIE PICARDE 25 JJUIN 2018

Point 1. <u>Compte-rendu de la dernière séance - Approbation</u>

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le compte-rendu de la séance du 7 mai 2018.

Point 2. <u>Convention entre la Zone de Secours de Wallonie Picarde et la Zone Vlaamse Ardennen</u>

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'autoriser la signature de la convention interzonale entre la Zone Vlaamse Ardennen et la Zone de Secours de Wallonie Picarde établie dans le cadre de l'aide adéquate la plus rapide, et de ne pas entamer les démarches similaires pour la Zone Westhoek car le principe de l'aide adéquate la plus rapide s'applique de manière équilibrée.

Point 3. <u>Signature de l'acte - acquisition d'un terrain dans le cadre de la construction des nouvelles</u> casernes

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide de marquer son accord définitif sur l'acquisition des parcelles destinées à la construction de la nouvelle caserne dans le secteur est, d'approuver les projets d'actes et de déléguer au Président de zone et au commandant de zone la signature des actes.

Point 4. <u>Succession Raymond Michiels</u>

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le legs, d'en assurer la charge et de charger l'avocat désigné de poursuivre les actions nécessaires à l'accomplissement du jugement.

Point 5. Représentation de la Zone de Secours en justice - Dossier de prévention

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide de ratifier, avec effet rétroactif, la décision du Collège de Zone et les démarches qui ont été prises pour la représentation de la Zone de Secours de Wallonie Picarde en justice dans le cadre d'un dossier de prévention et de confirmer les missions confiées à l'avocat désigné dans le cadre de ce dossier.

Point 6. Compte 2017.

A l'unanimité, le Conseil de Zone approuve le compte 2017.

Point 7. Approbation du tableau T3 du report des engagements 2017

A l'unanimité, le Conseil de Zone approuve le tableau T3 du report des engagements 2017.

Point 8. <u>Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2018.</u>

A l'unanimité, le Conseil de Zone approuve la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2018.

Point 9. Redevances sur les prestations opérationnelles de la Zone de Secours exercices 2018 à 2019

A l'unanimité, le Conseil de Zone approuve l'instauration de la gratuité pour les interventions & préventions demandées par une Zone de Police et l'instauration de la gratuité pour les interventions & préventions demandées par les CPAS des communes de la Zone de Secours, excepté pour les activités des CPAS réalisées dans un contexte concurrentiel pour lesquelles accorder la gratuité pourrait générer une distorsion de concurrence.

Point 10. Ratifications des décisions du collège du 07/05/2018

A l'unanimité, le Conseil de Zone prend acte des décisions prises par les membres du Collège de Zone et d'admettre les dépenses le cas échéant.

Point 11. <u>Location de bouteilles d'oxygène médical - Approbation des conditions et du mode de passation</u>

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver les conditions et le mode de passation du marché pour la location de bouteilles d'oxygène médical.

Point 12. <u>Acquisition d'un véhicule - poste de commandement destiné à la Zone de Secours Wallonie</u> <u>Picarde - Approbation des conditions et du mode de passation</u>

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le lancement d'un marché pour l'acquisition d'un véhicule - poste de commandement destiné à la Zone de Secours Wallonie Picarde

Point 13. Procédure de professionnalisation de sapeurs-pompiers - création d'une réserve

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide de procéder au lancement de l'appel à candidats pour créer une réserve de professionnalisation de sapeurs-pompiers.

Point 14. Recrutement de sapeurs-pompiers professionnels

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide de déclarer la vacance de 9 postes de sapeurs-pompiers professionnels à pourvoir par recrutement, et de faire usage de la réserve de recrutement arrêtée par la décision du 3 avril 2017 pour pourvoir les places vacantes.

Point 15. Présentation du logiciel Préviweb

Point d'information ; pas de décision.

Point 16. Avenant à la convention tripartite de mise à disposition d'un membre du personnel

A l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver la modification de la convention de mise à disposition d'un membre du personnel.

Pour le Conseil de Zone,

Céline VANDENBULCKE Secrétaire de Zone Olivier LOWAGIE

Commandant de

Paul-Olivier DELANNOIS Président de Zone